

1075 4301

MICHEL THOMAS S.C.I.
Société Civile Immobilière
au capital de 7 622,45 Euros
Siège social : 67 BOULEVARD EXELMANS
75016 PARIS 16ième

R.C.S : PARIS D 378 798 995

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 15/05/2013

Le 15/05/2013,
à 15h30,

Les associés de la société **MICHEL THOMAS S.C.I.**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège du Cabinet DGL EXPERTS CONSEILS 2, Rue René Gomez 34500 VILLENEUVE LES BEZIERS, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

Monsieur Thibault THOMAS, détenant 376 parts sociales en pleine propriété et 124 parts sociales en nue-propriété,
Monsieur Eric THOMAS, détenant 376 parts sociales en pleine propriété et 124 parts sociales en nue-propriété,

Sont absents :

Monsieur Didier THOMAS, détenant 376 parts sociales en pleine propriété et 124 parts sociales en nue-propriété,

Madame Anne-Marie THOMAS BLONDEL, détenant 372 parts en usufruit,

Total des parts présentes ou représentées : 752 parts, sur les 1500 parts composant le capital social.

Les associés présents ou représentés détenant plus de la moitié du capital social, l'assemblée générale peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Eric THOMAS, préside la séance.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la copie des lettres de convocation des associés et les récépissés postaux,
- le texte des résolutions proposées,
- le rapport d'activité du gérant,
- les comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexe.

Il précise que tous les documents prescrits par à l'article 1856 du code civil et 41 du décret du 3 juillet 1978 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition dans les délais prévus par ledit article.

L'assemblée générale sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Approbation du rapport de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2012,
- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2012,

1000 2707

- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2012, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de **575 031,58** Euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix.

Nombre de voix pour : 752 ; contre : 0 ; abstention : 0

Cette résolution est adoptée

Résolution n° 2

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2012** faisant ressortir un **bénéfice de 575 031,58** Euros, qu'elle décide d'affecter de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice :	575 031,58 euros
Attribué en totalité aux associés au prorata de leurs droits dans le capital, soit:	575 031,58 euros
Anne Marie THOMAS BLONDEL	142 895,35 euros
Eric THOMAS	144 045,41 euros
Didier THOMAS	144 045,41 euros
Thibault THOMAS	144 045,41 euros

Les sommes ainsi attribuées aux associés seront portées au crédit des comptes courants ouverts au nom de chacun des associés dans les comptes de la société.

Cette résolution mise aux voix.

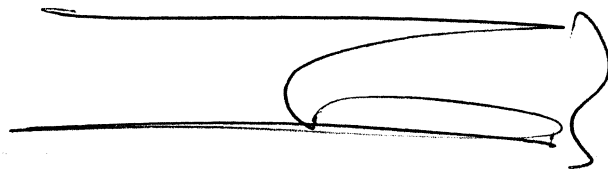
Nombre de voix pour : 752 ; contre : 0 ; abstention : 0

Cette résolution est adoptée

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

Le Président



MICHEL THOMAS S.C.I.

S.C.I. au capital de 7 622,45 Euros

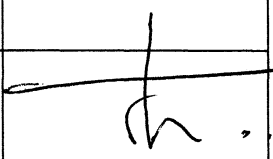
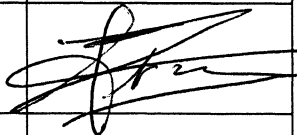
Siège social : 67 BOULEVARD EXELMANS

75016 PARIS 16 ieme

R.C.S. : PARIS D 378 798 995

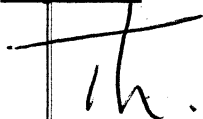
T075 4301

FEUILLE DE PRESENCEà l'Assemblée Générale Ordinaire
du 15/05/2013

Associés Noms, Prénom & Adresses	Parts	Voix	Mandataires	Signatures
M DIDIER THOMAS 33 RUE DU LOUVRE 78000 VERSAILLES	376 (1)	376		
M THIBAUT THOMAS 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN 34410 SERIGNAN	376 (1)	376		
M ERIC THOMAS 2 PLACE ROYALE 78000 VERSAILLES	376 (1)	376		
Mme ANNE MARIE THOMAS BLONDEL 67 Boulevard EXELMANS 75016 PARIS	372 (2)	372		
TOTAL	1500	1500		

Sur les 1500 parts sociales composant le capital social.

La feuille de présence fait apparaître que deux associés sont présents ou représentés, et totalisent 752 parts (1) et (2) ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 752 voix.

La gérance

(1) parts en pleine propriété

(2) parts en usufruit